



Lancement de la mission « Réinventer le patrimoine » le samedi 21 septembre à Fontainebleau

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Franck Riester, ministre de la Culture, ont lancé à Fontainebleau ce samedi 21 septembre 2019 l'appel à projets « Réinventer le patrimoine ».

Piloté par Philippe Augier, maire de Deauville, dans le cadre de sa mission confiée par le Premier Ministre concernant la mise en valeur touristique du patrimoine de France, il a vocation à accompagner les collectivités pour offrir une seconde vie à leur patrimoine laissé vacant.

Le château fort de Sedan – transformé en complexe hôtelier –, le hangar Y à Meudon – reconverti en espace événementiel – et le Quartier des Héronnières de Fontainebleau sont emblématiques de cette ambition.

L'appel à projets doit permettre de sélectionner 10 sites à valeur patrimoniale ou architecturale et de soutenir leur réhabilitation en projets hôteliers, culturels, événementiels ou tiers-lieux, en facilitant la rencontre d'intérêts publics et privés à travers un fonds d'ingénierie d'un montant d'1 million d'euros.

Ce fonds, acté lors du comité interministériel du tourisme du 17 mai 2019, est le fruit d'une collaboration entre le ministère de la Culture, le ministère de la Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales, le ministère de l'Économie et finances, le ministère de l'Europe et affaires étrangères, et la Banque des Territoires. Il est cofinancé par cette dernière et le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Atout France interviendra en assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités.

Les collectivités ont jusqu'au 15 novembre pour envoyer leurs candidatures à : ingenierie@atout-france.fr.

Elles peuvent récupérer le cahier des charges sur le site d'Atout France : www.atout-france.fr.

1

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC